

# Journal du Lot 25<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                 |           |        |        |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
|                                 | 3 mois    | 6 mois | 1 an   |
| LOT et Départements limitrophes | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements             | 12 fr.    | 22 fr. | 40 fr. |

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

|  |          |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES                           | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 70 |
| RECLAMES 3 <sup>e</sup> page                   | 2 fr. 75 |
| » 2 <sup>e</sup> page                          | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Il y a de la Ligue là où il n'y a pas de gouvernement. — Moscou donne un démenti aux communistes de France.

Nous sommes au temps des Ligues. Ce fut toujours pour le pays un mauvais temps.

Inutile de rappeler ici les exemples historiques : sous Henri III, sous la régence qui fit l'interim entre Louis XIII et Louis XIV... Ces précédents, on les connaît !

C'est une éruption malade qui a chaque fois la même cause : l'absence d'une autorité gouvernementale.

Il y a de la Ligue là où il n'y a pas de gouvernement. Quand celui-ci baisse, celle-là monte !

Les Ligues ou les factions — comme on disait sous la Révolution — sont le produit naturel de l'Etat en décomposition. Sur cette désagrégation, elles trouvent le ferment qui les fait foisonner.

A notre époque il est trop évident qu'elles sont surtout le résultat de la peur. Les citoyens éprouvent la nécessité de se procurer par eux-mêmes la sécurité qui ne leur vient plus du pouvoir central.

Ils y suppléent par une action personnelle en créant avec leurs Ligues des centres de résistance contre des périls que la seule présence d'un gouvernement actif et solide suffirait à dissiper.

Cela fait du désordre qui a son origine dans ce besoin inné de l'ordre qui est au fond de tous les français ; cela prépare peut-être des périodes troubles. Mais à qui la première responsabilité sinon à la défaillance du pouvoir ?

Manquant à la fonction essentielle qui lui incombe et qu'il est seul en situation d'accomplir comme il faut il ne peut s'étonner que les citoyens essayent de la remplir à sa place.

Ils le font mal et par de mauvais moyens parce qu'ils n'en ont pas d'autres à leur disposition. Ils s'exposent par crainte de la violence à provoquer la guerre civile. Et leur aspiration vers une sûreté ordonnée risquerait d'aboutir à l'anarchie. Laquelle serait rapidement suivie d'une dictature.

Une Chambre qui ne veut pas se réformer et qui réduit à l'impuissance un gouvernement perpétuellement menacé de mort, a créé sur le plan politique ce besoin de protection autonome, semblable à ce qui se passe dans le domaine social pour les habitants des pays où il n'y a ni gendarmes ni force publique. Ils sont bien obligés de penser aux moyens d'assurer par eux-mêmes leur propre défense.

Que ces Ligues armées créent un danger pour la tranquillité publique, c'est certain.

Et, mieux que tous les raisonnements, cela prouve combien ont raison les vrais républicains, ceux qui veulent organiser sérieusement le pouvoir démocratique, expression réelle de la souveraineté nationale. Cela montre combien ils ont raison contre les démolisseurs du régime parlementaire, lesquels, pour pouvoir continuer leur œuvre de destruction républicaine, ont eu le cynisme de faire appel à la peur de la dictature dont ils finiront par donner le goût à un public exaspéré !

Pour parer à ce péril des Ligues, le gouvernement Flandin a été amené à déposer des projets auxquels il faut faire attention car ils touchent à un problème rudement délicat. La République a reconnu le droit d'association, il faut se garder d'y toucher.

C'est un des plus importants et des plus précieux de tous les droits civils. Il constitue vraiment une de ces « libertés démocratiques » que les fascistes ligoteraient, que les socialistes- communistes supprimeraient et que les républicains se doivent de maintenir. Celle-là vaut d'être défendue un peu plus justement que le droit pour la Chambre de saboter la République et de violer ouvertement la volonté du pays.

Elle a ses limites, cette liberté. Comme toutes les libertés socialement organisées. Il est évident qu'elle ne peut pas permettre à des particuliers

## Informations

### Au Sénat

Le Sénat, dans la séance du mardi, examine le projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1934.

M. Mauger renouvelle les critiques formulées lors de la discussion des comptes définitifs des budgets coloniaux, contre le retard avec lequel les règlements définitifs des budgets sont soumis au Parlement et de réclamer une réforme de la comptabilité.

Le ministre des Finances se déclare, également, partisan de cette réforme. Le projet est adopté.

### A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi de mardi la Chambre poursuit la discussion du projet de loi tendant à l'assainissement du marché du blé.

M. Brachard soutient un amendement tendant à interdire aux agriculteurs de cultiver du blé sur une terre qui a déjà produit cette céréale l'année précédente.

Le ministre de l'Agriculture accepte cet amendement, mais en ajoutant à l'article 1<sup>er</sup> un paragraphe relatif à la consommation familiale. Cet amendement est adopté, ainsi que l'article 1<sup>er</sup> du projet.

Les articles 2, 3 sont adoptés.

Dans la séance de nuit, la Chambre poursuit la discussion du projet sur le blé. M. Briquet demande que les agriculteurs qui ont une créance de l'Etat du fait de la loi sur les blés, ne soient pas inquiétés par le fisc, que les poursuites dont ils sont l'objet soient arrêtées. Le ministre des Finances accepte l'amendement. L'article 4 est voté ainsi que l'article 5.

### La question des magasins à prix unique

M. Caillier, sénateur de la Gironde, vient de déposer, au nom de la commission de commerce, un rapport concluant au rejet de la proposition de la loi adoptée par la Chambre, ayant pour objet la transformation des magasins dits à prix uniques.

Le rapporteur observe, en effet, que le texte qui était soumis à la Haute Assemblée porte atteinte au principe de la liberté du commerce.

### Les relations franco-allemandes

Les anciens combattants français sont disposés à poursuivre, avec les anciens combattants allemands des échanges de vues, mais invités à se rendre en Allemagne, à la fin de ce mois, ils ont préféré reporter cette conversation après le plébiscite sarrois, qui, il faut l'espérer, amènera entre les deux pays une détente.

C'est du moins dans ce sens que M. Georges Lebeq et ses camarades ont rédigé, leur réponse à l'adresse des anciens combattants allemands.

M. Rudolf Hers en viendra à Paris qu'au lendemain du plébiscite.

### La question de la Sarre

Le commandant en chef des forces internationales de police, qui seront chargées d'assurer l'ordre dans la Sarre, sera un officier anglais. Telle est l'information que sir John Simon a, lundi après-midi, communiquée à la Chambre des communes.

Le bruit court même, dans les milieux d'ordinaire bien informés, que cet officier serait le major général Charles-Cecil Grant, commandant la région londonienne depuis 1932.

### Le différend hongro-yougoslave

Le conseil de la Société des Nations a voté, à l'unanimité un projet de résolution, mettant fin au différend hongro-yougoslave. Ce projet rappelle d'abord les débats qui se sont déroulés devant le conseil, ainsi que les documents qui ont été communiqués, et il s'exprime notamment comme suit :

« Constatant que, d'après ces débats et ces documents, certaines autorités hongroises auraient assumé au moins par l'effet de l'attentat de Marseille ; « Considérant, d'autre part, que le gouvernement hongrois, conscient de ses responsabilités internationales, a le devoir de prendre ou de provoquer sans délai toutes sanctions appropriées à l'égard de telles actes de ces autorités dont la culpabilité serait établie ;

« Convincu de la volonté du gouvernement hongrois de s'acquiescer de ce devoir ;

« L'invite à communiquer au Conseil les mesures qu'il aura prises à cet effet. »

Le projet de résolution décide ensuite :

« Le projet de résolution décide ensuite :

physique. C'est pour ce bon travail que la Fédération régionaliste française groupe ses adhérents, qu'année de sa flamme Charles Brun, entraînant et convaincu.

C. LEGRAND-DALLIX.

## CHOSSES D'ACTUALITÉ

## Poupées et pantins

Les magasins ont dressé leurs étalages : poupées et pantins rivalisent de grâce avec les mille joujoux qui, de Noël au Jour de l'An, vont faire le bonheur des enfants s'ils n'apportent point la tranquillité aux mères. On y trouve les gotons à cent sous en carton-pâte enluminé et l'élégante figurine parée de velours et de soie ; Béatrice et le Prince en côté de Guignol, de Polichinelle ou d'Arlequin à la silhouette plusieurs fois centenaire, toujours pareille et toujours aimée.

Quelle est curieuse cette petite histoire du jouet de l'enfant qui débute au Paradis terrestre, avant la distraction d'Eve, et qui vient jusqu'à nous, tantôt merveilleuse et tantôt banale, avec son cortège infini de poupées et de pantins. Du plus loin que le monde s'agite, on en trouve partout la trace, dans les ruines de la Perse ou de la Grèce antique et dans les sarcophages d'Égypte, 2.500 ans avant Jésus-Christ. Il y avait, au fond des gynécées d'Orient, des figurines de bronze ou d'ivoire et Plutarque parle avec tristesse des joujoux de sa fillelette morte. L'enfance éternelle a les mêmes goûts, les mêmes joies et les mêmes chagrins.

Sans doute, il y avait loin des statuettes antiques aux Nénettes et aux Rintintins d'à présent, encore que certaines poupées romaines avaient, avec ces derniers, des airs de famille, faites de laine et grossièrement peintes également, tant il est vrai que le plus beau jouet n'est pas toujours le préféré. Ce pendant, il faut reconnaître que le pantin de jadis fut longtemps un objet de haut luxe quand il ne se bornait pas à être un objet informe fagotté de chiffons grossiers. C'est ainsi qu'après les avoir faites en terre cuite, on les eisela dans les métaux précieux et on les vêtit de somptueuses étoffes.

Si nous bornons nos recherches à la période qui suivit le Moyen Age, nous trouvons que Marie d'Anjou, femme de Charles VII, acheta, à Chinon, au sieur Ravulin de la Rue, marchand ambulancier qui suivait la Cour errante, une poupée de Paris, destinée à sa fille, Madeleine, et « qui était faite de façon d'une damoiseille à cheval, avec un valet de pied ». Quelque trente ans plus tard, l'invainqueur de la reine Anne de Bretagne porte la mention suivante : « Sept livres tournois pour avoir fait refaire deux fois une grande poupée es-mains de la diète dame pour envoyer à la reine d'Espagne. » Or, sept livres tournois, c'était une somme, à l'époque ! On trouve aussi, dans les comptes personnels de Charles-Quint, une dépense de dix livres « pour les menus plaisirs de damoiseille Marguerite, de ses poupées et certains petits dons par elle faits durant cette année », et on constate que Catherine de Médicis possédait seize « poupines » dont huit vêtues de deuil destinées, sans doute, aux divertissements de ses filles.

Pourtant, à cette époque, la poupée ne servait pas seulement à l'amusement des enfants. On imagina, en effet, de l'utiliser pour porter à l'étranger les modes parisiennes dont l'influence sur le costume a toujours prédominé. Un auteur du temps a parlé des voyages de ces

« C'est du moins ce que vient d'apprendre le ministre de l'Agriculture aux Anglais en leur annonçant que depuis seulement un siècle 74.000 hectares du territoire ont été englobés.

Les provinces les plus atteintes sont le Sussex, le Yorkshire et l'Essex, qui, tous les ans, perdent trois mètres de leurs côtes ; quant à la Cornouailles, depuis quarante ans, sa superficie a diminué de moitié.

Quel'un, à la sortie d'une comédie où Mme Renée Devillers reprenait un rôle jadis créé par Mme Gaby Morlay, disait :

« Comme elle ressemble à Gaby Morlay !

« L'Angleterre disparaît ! La Grande-Bretagne s'effrite. La poussée de la mer la ronge de tous les côtés.

« L'Angleterre disparaît ! La Grande-Bretagne s'effrite. La poussée de la mer la ronge de tous les côtés.

« L'Angleterre disparaît ! La Grande-Bretagne s'effrite. La poussée de la mer la ronge de tous les côtés.

« L'Angleterre disparaît ! La Grande-Bretagne s'effrite. La poussée de la mer la ronge de tous les côtés.

figurines et il a conté, notamment, qu'à l'époque de la guerre de la Succession d'Espagne les ministres de France et d'Angleterre accordaient, « en hommage aux dames » et dans une pensée de galanterie qu'on trouvera peut-être excessive, un passeport inviolable à la « grande poupée » qui allait apprendre aux riches anglaises le dernier mot de l'élégance française.

Il n'est pas douteux que le siècle de Louis XIV fut celui où le jouet devint particulièrement somptueux. Son commerce s'était développé, une émulation s'était créée chez les artisans qui produisaient, parfois, de véritables chefs-d'œuvre. Ils n'étaient point, bien entendu, à la portée de toutes les bourses, mais ils trouvaient preneurs cependant. Toutefois, les acheteurs en sentaient tout le prix... On raconte que le Roi-Soleil se souvenant, sans doute, qu'enfant il avait possédé un ménage tout en or, distribuait autour de lui des poupées de grand prix. L'entourage, naturellement, suivait l'exemple. On vit le cardinal de La Valette en offrir une à Mlle de Bourbon qui lui avait coûté deux mille écus. Cependant, ceci ne fut rien encore auprès d'une poupée assise devant sa toilette que l'infante d'Espagne reçut en 1722 de la duchesse d'Orléans et qui valait vingt-deux mille francs.

C'est de cette même époque que date le pantin. En 1747, Barbier raconte dans son journal « qu'on vient de créer à Paris des joujoux qui consistent en de petites figures de carton représentant les personnages de la Comédie italienne, Polichinelle, Arlequin, Scaramouche » et il en note la grande vogue. De fait, ce nouveau jouet fit véritablement fureur, au point de scandaliser les gens sérieux. Ce n'était pas seulement, en effet, les enfants qui l'avaient adopté, mais aussi les oisifs et les élégants, comme celles-ci l'ont fait, d'ailleurs, de nos jours, pour d'autres figurines. Il fallut la Révolution pour ramener le public vers des idées moins puériles. Du coup, la mode du jouet changea ; ce fut surtout la petite guillotine, reproduction du sinistre appareil qui fit fôres.

Nous l'avons dit, le xviii<sup>e</sup> siècle fut l'époque des poupées somptueuses. Déjà, des modèles articulés existaient. On a raconté qu'on faisait manger certaines d'entre elles, qu'elles parlaient et même un chroniqueur facétieux assure qu'on leur faisait prendre des médicaments, tout comme aux grandes personnes, dont c'était alors la distraction favorite. Cependant, il est indéniable que les plus beaux spécimens connus, les plus réussis et les plus riches sont encore les deux poupées que le président Félix Faure offrit aux deux filles du tsar, lors de son voyage en Russie. L'une était un bébé blond, qui articulait très nettement : « Bonjour ! ma chère petite maman, as-tu bien dormi cette nuit ? », qui chantait l'air de Malborough et qui disait un monologue ; l'autre était une merveille d'élégance, habillée à la mode du jour et qui possédait dans son trousseau quatre costumes provinciaux français : ceux de la Normande, de la Bretonne, de la Béarnaise et de l'Arlésienne. Elles causèrent un véritable émerveillement à la Cour de Saint-Petersbourg.

Georges ROCHER.

On répéta le mot à Mme Devillers, qui eut une moue. Alors, un tiers :

« Vous avez mal entendu le mot. X... a dit : « Comme Gaby Morlay lui ressemble ! »

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.

« Ah ! ça, c'est gentil ! fit Mme Devillers, radieuse.



POUR VOTRE MOTEUR PAR TEMPS FROID

CASTROL "CW"

LA XL DE L'HIVER...

Mentir qui veut prolonger ce chemin de 1 kilomètre.

L'Assemblée invite la municipalité à établir une passerelle métallique à Lapare sur la Lupte...

Cours pratiqués : Bœufs de travail, 3.000 fr. à 4.200 fr.; vaches de travail, 2.800 à 3.600 francs...

Montcuq. — Lundi dernier, 10 décembre, dans la soirée, un jeune homme, nommé Jean Jauffrau...

Labastide-du-Vert. — Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Bézio, enlevée à l'affection des siens...

Calvignac. — Mardi ont été célébrées les obsèques de M. Décremps Albert, décédé au Clouquier, commune de Calvignac.

Les Sports. — Dimanche dernier, nous avons sur notre terrain la visite de l'Étoile Rouge Cadurcienne.

Accident. — La série des accidents continue et, cette fois, un vieillard de 80 ans, Bourrières Jean, a été l'innocente victime.

Un autobus dans un fossé. — Dans l'après-midi de lundi dernier, 10 courant, l'autobus qui part de Montcuq pour la gare de Puy-l'Évêque...

Albas. — A la date du 17 décembre, notre distingué compatriote, M. le colonel Deloye, gendre de M. Barriotti et beau-frère de M. et Mme Legendre...

St-Maixent. Passé à St-Cyr comme officier instructeur, il partit au début de la guerre, à la tête d'une compagnie d'infanterie d'un régiment de Normandie...

Montcuq. — Lundi dernier, 10 décembre, dans la soirée, un jeune homme, nommé Jean Jauffrau, âgé de 22 ans, a été trouvé mort dans la grille de Tristout, section de Fontauda.

Labastide-du-Vert. — Ses obsèques ont été célébrées à Labastide-du-Vert, lundi, 10 décembre, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis...

Labastide-du-Vert. — Ses obsèques ont été célébrées à Labastide-du-Vert, lundi, 10 décembre, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis...

Saux

Nouvelle ligne d'autobus. — Le département de Lot-et-Garonne vient de créer une ligne d'autobus qui donne un débouché de plus à Saux.

La voiture part de Tournon-l'Agenais, à 8 heures du matin; elle dessert Courbiac, Rivière, Saux, où elle arrive vers 8 h. 30; puis passe à Masquères, Thézac, le Pont-du-Dor et arrive à Fumel, à 9 h. 30.

Le service est entré en vigueur depuis le 13 courant et est assuré par M. Rimontel, entrepreneur de transports à Tournon.

Le coin de pays desservi par cette ligne, était bien déshérité par les moyens de transport. Tout le monde applaudit à cette création qui unit le département du Lot à son voisin immédiat.

Nouveau vétérinaire. — M. Masbou, docteur-vétérinaire à Montcuq, informe les habitants du plateau qu'il se met à leur disposition pour tous les soins à donner à leur bétail et aux mêmes conditions que les autres.

Nous ne pensons pas qu'il soit utile de dire aux propriétaires les avantages qu'ils ont de s'adresser à un vrai vétérinaire pour soigner leurs animaux, car ils le savent.

Nous sommes l'interprète assuré de toute la population albassienne en adressant à M. Deloye et à toute sa famille l'expression d'une délicate sympathie pour cette promotion si justifiée par de brillants états de services.

Adjudication des droits de place. — L'adjudication des droits de place a eu lieu dimanche, 9 décembre, à 14 heures, dans la salle de la mairie.

M. Lacombe, de Prayssac, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 3.110 francs et pour une période de trois années.

Le cahier des charges est déposé à la mairie où il pourra être consulté tous les jours de 9 h. à 11 h.

Nous avons appris avec notre joie patriotique, M. Charles Meyzen, commis du Trésor à Lille, est nommé à la perception d'Auzits (Aveyron).

Nous adressons nos bien vives félicitations à notre excellent compatriote et ami qui est le fils du sympathique M. Meyzen Hilarion, restaurateur et conseiller municipal de notre commune.

Justice de paix. — Samedi, à l'ouverture de l'audience de la justice de paix, M. Lamet, notaire, juge suppléant, a procédé à l'installation du nouveau juge de paix du canton de Martel, M. de Lestaign.

Nous renouvelons à M. Lestaign nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Notre excellent compatriote, M. Beysan, employé au P.O., vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Tous nos vœux de longue et bonne santé.

Ces jours derniers, la population de notre commune a été privée de pain pendant 48 heures. Il fallut que des citoyens se rendent à Saint-Germain (4 kilomètres), d'autres à Gourdon (11 kilomètres), pour acheter du pain et pour ravitailler les habitants.

On reconnaît que la situation n'était pas intéressante pour notre population.

Voici les résultats du scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche, 9 décembre. Inscrits, 185; votants, 133. Ont été élus: MM. Gambert, 75 voix; Sourzat, 75 voix; Sarlat, 76 voix; Seraudie, 77 voix.

Les époux Gaunac viennent d'hériter d'un superbe garçon. C'est leur 6<sup>e</sup> enfant. Nous adressons nos compliments à M. Gaunac, et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman, au bébé et à ses frères et sœurs.

La société musicale « l'Alliance cajaroise » fête la Ste-Cécile, dimanche, 16 décembre. Le banquet aura lieu, à midi, à l'hôtel Moderne.

Accident d'auto. — Lundi soir, vers 9 heures, un accident d'auto s'est produit au lieu dit, Leysséou, à 4 km. de Marcihac.

M. Pradal, marchand de chaussures à Assier, et venant de la foire de Cajarc, a renversé sa camionnette à un contour fort dangereux. Sous le choc, la voiture a pris feu. Le conducteur, brisant la glace de l'auto, avec ses pieds, a pu sortir à temps de sa cabine. La marchandise a été brûlée.

Mme veuve Delahut de la Montagne nous a quittés pour aller passer chez ses enfants, à Toulouse, une partie de l'hiver. — Mlle Leymarie Renée, a pris son vol pour la capitale; elle y rejoint sa sœur aînée Marie. Nous lui adressons nos vœux de bonne réussite et de bonne santé.

M. Filhol Georges, électricien à Lacapelle a procédé à l'installation électrique, à l'école des garçons.

Comme d'habitude, nos ménagères avaient de très belles oies grasses pesant de 24 à 18 livres et dont les foies étaient d'un poids respectable de 1.500 à 800 grammes. Malheureusement, ici, comme ailleurs, les cours de vente ont été peu rémunérateurs: 5 francs le demi-kilo pour les volailles; de 18 à 16 fr. le demi-kilo pour les foies.

AVANT INVENTAIRE : A PARTIR DU 15 DÉCEMBRE

SOLDES DE LA SAISON D'HIVER

Aux 100.000 PALETOTS

CAHORS AFFAIRES HORS COURS

Guéri de constipation



après 12 ans de souffrances. Souffrant depuis 12 ans, d'une constipation des plus opiniâtres, nous écrit Mr B. P., route de Lodève, Callevue (Hérault)...

HERBESAN LA SANTÉ PAR LES PLANTES

Espédaillac. Médaille d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jean-Eloi Pons, cantonnier à Espédaillac, vient de recevoir la médaille d'honneur de la voirie départementale et communale.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations. Nulle récompense ne fut mieux méritée: M. Pons, qui exerce dans notre localité depuis de longues années, apporte dans l'accomplissement de ses fonctions beaucoup de zèle et de dévouement.

La même récompense, qui venait couronner une carrière toute de labeur, a été décernée à son frère, M. Cyprien Pons, décédé tout dernièrement.

Obsèques. — Vendredi ont été célébrées les obsèques de Mme Nathalie Strabol, décédée à l'âge de 80 ans. Une foule nombreuse a suivi le convoi funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Compatriote. — C'est avec un vif plaisir que nous avons appris que notre jeune compatriote, M. Charles Meyzen, commis du Trésor à Lille, est nommé à la perception d'Auzits (Aveyron).

Nous adressons nos bien vives félicitations à notre excellent compatriote et ami qui est le fils du sympathique M. Meyzen Hilarion, restaurateur et conseiller municipal de notre commune.

Justice de paix. — Samedi, à l'ouverture de l'audience de la justice de paix, M. Lamet, notaire, juge suppléant, a procédé à l'installation du nouveau juge de paix du canton de Martel, M. de Lestaign.

Nous renouvelons à M. Lestaign nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Notre excellent compatriote, M. Beysan, employé au P.O., vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Tous nos vœux de longue et bonne santé.

Ces jours derniers, la population de notre commune a été privée de pain pendant 48 heures. Il fallut que des citoyens se rendent à Saint-Germain (4 kilomètres), d'autres à Gourdon (11 kilomètres), pour acheter du pain et pour ravitailler les habitants.

On reconnaît que la situation n'était pas intéressante pour notre population.

Voici les résultats du scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche, 9 décembre. Inscrits, 185; votants, 133. Ont été élus: MM. Gambert, 75 voix; Sourzat, 75 voix; Sarlat, 76 voix; Seraudie, 77 voix.

Les époux Gaunac viennent d'hériter d'un superbe garçon. C'est leur 6<sup>e</sup> enfant. Nous adressons nos compliments à M. Gaunac, et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman, au bébé et à ses frères et sœurs.

La société musicale « l'Alliance cajaroise » fête la Ste-Cécile, dimanche, 16 décembre. Le banquet aura lieu, à midi, à l'hôtel Moderne.

Accident d'auto. — Lundi soir, vers 9 heures, un accident d'auto s'est produit au lieu dit, Leysséou, à 4 km. de Marcihac.

M. Pradal, marchand de chaussures à Assier, et venant de la foire de Cajarc, a renversé sa camionnette à un contour fort dangereux. Sous le choc, la voiture a pris feu. Le conducteur, brisant la glace de l'auto, avec ses pieds, a pu sortir à temps de sa cabine. La marchandise a été brûlée.

Mme veuve Delahut de la Montagne nous a quittés pour aller passer chez ses enfants, à Toulouse, une partie de l'hiver. — Mlle Leymarie Renée, a pris son vol pour la capitale; elle y rejoint sa sœur aînée Marie. Nous lui adressons nos vœux de bonne réussite et de bonne santé.

M. Filhol Georges, électricien à Lacapelle a procédé à l'installation électrique, à l'école des garçons.

Comme d'habitude, nos ménagères avaient de très belles oies grasses pesant de 24 à 18 livres et dont les foies étaient d'un poids respectable de 1.500 à 800 grammes. Malheureusement, ici, comme ailleurs, les cours de vente ont été peu rémunérateurs: 5 francs le demi-kilo pour les volailles; de 18 à 16 fr. le demi-kilo pour les foies.

Courriers aériens

(Communiqué de l'Agence Sud de la Cie Air France, Marignane)

Ligne France-Indochine. — Le Courrier aérien parti de Saigon le 2 décembre est arrivé à Marseille le 10 décembre, à 11 h. 15.

Le courrier aérien parti de Marseille le 29 novembre est arrivé à Saigon le 7 décembre, à 10 h.

Ligne France A.O.F. Amérique du Sud. — Le courrier aérien parti d'Amérique le 2 décembre est arrivé en France le 8 décembre, à 14 h. 24.

Le courrier aérien parti de Marseille, le 2 décembre est arrivé en Amérique le 9 décembre, à 5 h.

Prochains départs. — Vers A.O.F. et Amérique du Sud: de Toulouse, dimanche, Vers Syrie et Indochine: de Marseille, jeudi. — Vers Espagne, Maroc: de Toulouse, service quotidien. — Vers Algérie, Corse, Tunisie: de Marseille, service quotidien. — Vers Angleterre, Belgique, Hollande, Scandinavie, Allemagne, Europe Centrale: du Bourget, service quotidien. — Vers Genève: de Lyon, départ quotidien.

Heures limites de dépôt des correspondances avion à Cahors. — Veille des départs à 18 h. 45 pour les lignes du Maroc, A.O.F. et Amérique du Sud. — Avant-veille des départs à 18 h. 45 pour l'Algérie, Corse, Tunisie, l'Orient et l'Extrême-Orient.

Dépôt à Cahors des papiers spéciaux pour la correspondance avion. — Librairie Francis; Librairie Ricard.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

La conférence navale s'ajournera. De Londres. — Le « New-York-Herald » annonce que la Conférence navale s'ajournera sine die, avant la fin de la semaine. Les délégués américains s'embarqueront samedi.

L'expédition de l'amiral Byrd. De Melbourne. — L'expédition de l'amiral Byrd, ayant terminé l'exploration de la Petite-Amérique, retournera à New-York à la fin de janvier.

Divorce d'un prince du Danemark. De Copenhague. — Le roi Christian prononcera, prochainement, le divorce du prince Erik, 3<sup>e</sup> fils du prince Valdemar, avec l'ancienne miss Lois Booth, petite-fille d'un multimillionnaire canadien.

Terrible drame. De New-York. — On annonce la chute d'un météore énorme à Alvo (Nebraska) dont les dimensions sont celles d'un grand immeuble. L'explosion a été entendue dans toute la région, à 60 kilomètres.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur A. DAGES et leur famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de Monsieur DAGES Père

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Louis SALGUES, chef de service du Trésor; Madame et Monsieur Marcel SALGUES, entrepreneur de ferblanterie et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion des obsèques de Madame Veuve SALGUES née St-LARY

REMERCIEMENTS

Un vin fortifiant, actif et agréable, capable de vous remonter, de réveiller votre appétit, vous le ferez uniquement avec la Quintonine. Ne vous contentez pas d'une imitation; vous la reconnaîtrez toujours trop chère, car vous n'en retirerez pas les mêmes bienfaits. L'action fortifiante de la Quintonine sur l'état général est d'autant plus rapide qu'elle aide l'estomac et favorise la digestion: la flacon vaut 4 fr. 95. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

Depuis trois quarts de siècle, d'autres dictionnaires, d'autres encyclopédies ont vu le jour, qui sont aujourd'hui oubliés.

Mais la renommée du LAROUSSE

n'a cessé de grandir et s'est étendue au monde entier

parce que le Larousse est le prototype du dictionnaire encyclopédique

et parce que, bénéficiant d'une longue expérience et d'une organisation unique en ce genre, il a toujours été à la tête du progrès, enrichissant sans relâche son incomparable documentation, améliorant toujours ses méthodes et mettant à profit tous les perfectionnements techniques.

Le LAROUSSE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE, qui vient d'être achevé avec un immense succès (10.000 souscripteurs), est le grand dictionnaire encyclopédique de notre temps et rendra à l'homme d'aujourd'hui des services qu'il ne saurait attendre d'aucun autre ouvrage.

Fascicule spécimen gratuit sur demande à la LIBRAIRIE LAROUSSE, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>). On peut voir les dix volumes chez tous les libraires.

Les versements doivent être faits avant le 31 décembre, si possible.

